

**cn** **d** **p**  
Commission particulière  
du débat public  
Cigéo

Conférence de presse

6 décembre 2012

## Note sur le débat public

Conférence de presse  
Préparation du débat public  
6 déc. 2012

Ce débat public repose sur deux lois :

1- la loi du 27 février 2002 sur la participation du public aux décisions d'aménagement ou d'équipement ayant un impact significatif sur l'environnement et l'aménagement du territoire. C'est une véritable charte du débat public, comportant de nombreuses dispositions dont le non respect peut entraîner ultérieurement l'annulation des procédures (art. L 121-1 à 121-15 du Code de l'environnement, et décret d'application du 22 octobre 2002).

Cette loi est fondée sur la Convention d'AARHUS (1998) dans laquelle 39 Etats européens (communautaires ou non) se sont engagés à assurer information et participation du public à ces décisions.

2- la loi du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs (art L 542-10-1 du Code de l'Environnement: "le dépôt de la demande d'autorisation de création du centre est précédé d'un débat public au sens de l'article L 121-1 du code de l'environnement")

Le débat public, quel qu'il soit, a **toujours** 2 objectifs :

1-**informer** le **public**, précisément, clairement, sur tous les aspects du projet, y compris son opportunité (donc pas seulement les modalités d'exécution)

2- lui permettre de s'**exprimer**, éventuellement de proposer des solutions, sur tous les aspects du projet

## Le public?

Large définition, qui englobe les citoyennes et les citoyens aussi bien que les élus, les associations de tous types, les entreprises et leurs organisations (industrielles, commerciales, agricoles, des métiers) les syndicats, bref tous ceux qui veulent s'exprimer.

Dans quelle **aire** géographique ?

La région concernée par CIGEO, soit les deux départements de la Meuse et de la Haute-Marne et les communes les plus proches, mais aussi les régions où sont entreposés des déchets concernés, par exemple autour de la Hague ou dans des centrales électriques. Le projet appelle un débat d'intérêt national, mais il sera d'abord centré sur les régions qu'il concerne directement. Il comporte aussi un aspect européen et international, notamment par les comparaisons qu'il implique.

Dans quel intervalle de temps ? **4 mois**, à l'issue desquels la commission dispose de 2 mois pour écrire sa synthèse, tandis que le président de la CNDP dresse le bilan du débat. Après quoi le MO dispose de 3 mois pour publier les enseignements et les suites qu'il tire du débat. On note que la commission ne donne **aucun avis sur le projet**, contrairement à un commissaire enquêteur.

## Les **outils** du débat

1-les **réunions publiques**, de 3 heures (19/22 h), bien réparties sur le territoire pour être aisément accessibles, conférant priorité à la parole du public et aux réponses précises du MO.

2-le **site internet** : documents du débat, notamment le **dossier du maître** d'ouvrage, les questions, avis et contributions du public, avec les réponses du MO, de la commission ou d'autres intervenants, les cahiers d'acteurs, les compte-rendu mot-à-mot des réunions publiques, les nouvelles du débat. Le site internet devient progressivement les archives du débat

3- les publications du débat : le dossier du maître d'ouvrage, sa synthèse distribuée, les 2 à 3 journaux du débat édités par la commission, les affiches et bandeaux internet.

4- la communication de la CPDP, qui a besoin de la presse écrite, télévisuelle, radio, internet.

Les **5 principes** du DP

**Indépendance** : c'est la caractéristique de la CNDP, assise sur ses conditions de nomination

**Neutralité** : aucun membre d'une CPDP ne doit exprimer le moindre avis sur le projet en débat ; en cas de conflit d'intérêt il doit se récuser (charte déontologique signée par chaque membre)

**Équivalence** : toutes les expressions sont égales et doivent être traitées comme telles, qu'elles viennent d'un citoyen, d'un élu, d'un responsable associatif "grand" ou "petit"

**Transparence** : tous les éléments du débat sont publics

**Argumentation** : les suggestions ou positions formulées dans le débat doivent être le plus possible argumentées

## **Claude BERNET**

Né en 1946, Claude Bernet a présidé, depuis 2007, 4 débats publics sur des projets d'infrastructures (contournement autoroutier de Toulouse, ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan, raccordement de la Picardie au réseau TGV) et sur un projet énergétique (stockage souterrain de gaz naturel dit Salins des Landes). En 2010, il a été membre de la Commission particulière chargée d'organiser le débat public sur le réseau de transport du Grand Paris.

Ancien du Corps préfectoral et de la DATAR, il a occupé, entre 1987 et 1999, trois postes de directeur d'administration centrale (Gens de Mer, Pêche maritime, Enseignement et Recherche agricoles), puis a coordonné l'audit des procédures d'aides communautaires à l'Agriculture : il a été un spécialiste des relations avec le territoire, notamment avec les entrepreneurs individuels.

Il est officier de la Légion d'Honneur.

## **Jean Claude ANDRE**

Né en 1944, Jean Claude André est directeur de recherches émérite au CNRS, Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier des palmes académiques.

Ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC) de Nancy, docteur d'Etat en sciences physiques, il a travaillé en qualité de chercheur, puis de directeur de recherche au CNRS, et il a été directeur scientifique de l'INRS, qui coordonne en France l'activité de recherche de prévention des risques au travail. Il est actuellement membre du Conseil scientifique de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Il a développé de nombreuses activités relatives aux sciences de l'ingénieur, dans l'Université (Institut national polytechnique de Lorraine notamment), et à l'ENSIC (Chimie de Nancy, en qualité de directeur scientifique), puis à l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes du CNRS en tant que conseiller scientifique de la directrice.

Il a été responsable de 1997 à 2007 de réseaux européens de recherche en hygiène et sécurité au travail en Europe, et a été président ou membre de comités d'évaluation de la recherche à Bruxelles.

Il a également été président du Comité sécurité du Ministère de la Recherche et est président du Comité prospective de la Région de Lorraine.

Il est l'auteur de 365 publications dans des revues à comité de lecture dont 150 Actes de congrès et de 2 livres ; il travaille actuellement à un ouvrage relatif à la recherche socialement responsable. Il a déposé 43 brevets et a encadré 60 thèses.

Ses domaines sont : photophysique, photonique, génie photochimique, capteurs, instrumentation optique, biophysique, microtechniques pour le CNRS ; hygiène et sécurité du travail et disciplines qui concourent à leur développement pour l'INRS ; prospective dans le domaine des risques au travail.

Depuis 2008 : Recherche socialement responsable (RSR), prospective sur les innovations et leurs effets sur la Société, éthique, nanotechnologies (et risques potentiels associés), utilisations et destruction des nanoparticules, nanomatériaux et santé, sécurité...

## **Ghislaine ESQUIAGUE**

Née en 1951, Ghislaine ESQUIAGUE a obtenu un Master de gestion à l'Université de Paris Dauphine.

Elle a travaillé dans des services chargés des ressources humaines et de la gestion budgétaire (Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Équipement) ainsi qu'au Commissariat général au Plan, et à la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique.

Elle a été secrétaire générale de la DDE de Paris, et de plusieurs établissements publics, notamment l'Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité (INRETS) et une Autorité administrative indépendante, l'ACNUSA (Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires).

Elle a été en 2001-2002, chef de cabinet de M. Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'Économie solidaire.

## **Bruno de LASTEYRIE**

Né le 10 Janvier 1947, Bruno de Lasteyrie est ingénieur agronome de l'ENSA Grignon et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris (Section économique et financière).

Après avoir été chargé de mission au Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), il a travaillé dans plusieurs organismes consacrés au développement technique et économique de l'agriculture et du monde rural : la Société interprofessionnelle des Oléagineux, l'Association nationale de développement agricole, l'Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole.

Il a exercé une mission bénévole d'accompagnement de personnes au chômage dans le cadre de l'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC).

## **Ariane METAIS**

Née en 1987, Ariane METAIS est titulaire d'une Licence de Philosophie et d'un Master II de Sciences sociales, économiques et politiques de l'Institut catholique de Paris.

Elle est consultante en stratégie de communication, avec le statut d'auto-entrepreneur. Elle a récemment travaillé pour la chaire de Développement durable de l'Ecole polytechnique (organisation d'une conférence sur Débat public et développement durable), Euros agency (conférence sur l'influence des think tanks dans la campagne présidentielle), le Groupe Rossignol, Kraft Foods Europe (audit d'image auprès des Parlementaires), Novartis etc.

Elle a participé à la délégation française à la Conférence de l'ONU Rio+20 (Comité 21).

Elle a l'expérience du débat public, ayant été membre de la CPDP sur le projet de ligne à très haute tension entre Lille et Arras.

## **Barbara REDLINGSHÖFER**

Née en 1974, Barbara REDLINGSHÖFER est diplômée en biologie et chimie, puis en oecotrophologie (sciences de la nutrition humaine et du comportement des ménages), de l'Université de GIESSEN en République fédérale allemande. Elle a effectué une année ERASMUS à l'Ecole spéciale d'Agriculture d'ANGERS.

Installée en France depuis 12 ans, elle travaille à la Mission d'anticipation Recherche et Société de l'INRA (Paris), où elle est responsable du thème Alimentation-environnement-développement durable. Elle a notamment publié sur le sujet des pertes et gaspillages alimentaires, ainsi que sur l'impact carbone de l'alimentation.

De 2000 à 2005, elle a été chargée d'études à la SOPEXA, puis chez TNS-Sofres, notamment sur les comportements alimentaires.

**Audrey WU**  
**secrétaire générale**

Agée de 36 ans, Audrey WU est titulaire d'une maîtrise en droit public de l'Université Jean Moulin de Lyon, et d'une maîtrise en sciences de l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

Elle a été analyste au Bureau des audiences publiques sur l'environnement du Québec (équivalent de la Commission nationale du débat public).

Depuis 2005, elle a été adjointe au secrétaire général des commissions de débats publics sur les projets de lignes ferroviaires Bordeaux Espagne et Bordeaux Toulouse, et secrétaire générale des CPDP consacrées au contournement autoroutier de Toulouse (2007), à la ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan (2008-2009), et à la liaison ferroviaire Roissy Picardie (2009-2010).